



LE BÂTISSEUR

Jun 2018 Bulletin publié par la CSN–Construction depuis 1966



Notre fédération entreprend sa relance

Dès le 30 mai!

- Nouvelle application mobile
- Nouveau site Web de la CSN–Construction



La relance de la CSN-Construction

Pour qui, pour quoi?

Comme vous le savez, l'industrie de la construction bat son plein. En effet, on note depuis plusieurs années une nette augmentation des heures travaillées par l'ensemble des salarié-es de l'industrie. Les membres de la CSN-Construction sont à pied d'œuvre sur les chantiers. C'est une bonne nouvelle.

Cette année, nous nous sommes affairés à dessiner une nouvelle CSN-Construction pour encore mieux répondre à vos besoins. La structure que nous sommes à mettre en place vous permettra enfin d'être réellement de la partie. Contrairement à d'autres équipes, nous n'avons pas échangé PK Suban! Nous avons fait de la place dans l'équipe afin de compléter nos trios avec un bon repêchage et des transactions qui nous permettent d'entrevoir une participation dans les séries.

Pour commencer, la structure du comité exécutif de la CSN-Construction a été revue afin qu'il puisse bien vous représenter directement. C'est ainsi

que nous avons fondé une organisation sectorielle. Un v.-p. Génie civil et voirie, Jean-Luc Deveaux, un v.-p. Résidentiel, Bertrand Gauthier, et un v.-p. Institutionnel, commercial et Industriel, Jean-Louis Simard. Les femmes de l'industrie sont dûment représentées au comité de direction par notre secrétaire-trésorière, Emmanuelle-Cynthia Foisy. Toutes ces modifications ont été réalisées dans l'unique but de nous permettre de mieux vous représenter en temps de négociation et tout au long de votre vie syndicale.

Vous remarquerez aussi que nous avons ajouté à notre organisation des directeurs de métiers et d'occupations afin de nous assurer que vous puissiez avoir en tout temps un contact direct avec une personne hautement qualifiée en ce qui a trait à votre métier ou votre occupation. Enfin, nous avons renouvelé notre contingent de représentants régionaux qui allient expérience, connaissance et efficacité sur le terrain.

Tous ces changements en annoncent

d'autres et témoignent d'une nouvelle ère à la CSN-Construction. Dans notre nouvelle structure, vous n'êtes pas un joueur de quatrième trio. Avec les dirigeants de votre association, vous aurez la chance de faire partie de l'histoire.

Dans quelques jours, vous aurez un accès direct à l'ensemble des intervenants politiques et techniques de la fédération. Une application mobile sera aussi à votre disposition. Grâce à cette nouveauté, vous aurez accès à une source importante d'information et vous pourrez communiquer rapidement avec nous. Nous vous invitons à prendre connaissance des changements qui vont se poursuivre. Ensemble, nous atteindrons notre objectif premier: rendre les chantiers sécuritaires, vous donner de meilleures conditions de travail et maintenir l'honneur des travailleurs et travailleuses face aux employeurs et aux donneurs d'ouvrage, notamment en les forçant à vous respecter. En route.

L'équipe de la CSN-Construction

Avez-vous suivi votre formation SIMDUT 2015?

Rappel important pour vous: Avant le 1^{er} décembre 2018, tous les travailleurs et les travailleuses de la construction doivent avoir suivi la formation SIMDUT 2015. Si vous ne vous conformez pas à cette exigence, vous pourriez ne pas être admis sur un chantier.

Calendriers des formations

Vous pouvez consulter les calendriers des formations par région ou par formation au www.asp-construction.org. Les liens vers les calendriers se trouvent dans l'encadré, au milieu de la page d'accueil.

Comment vous inscrire

Pour vous inscrire, vous devez envoyer un courriel à formation@asp-construction.org contenant les informations suivantes:

- Votre nom complet
- Votre numéro de téléphone
- Le nom de votre employeur, s'il y a lieu
- Le nom de votre organisation syndicale (CSN-Construction)
- Le titre de la formation à laquelle vous voulez vous inscrire
- La date et l'endroit de la formation

Bon à savoir

Vous devez vous inscrire aux formations au moins cinq jours ouvrables avant la date. Notez qu'une formation peut être annulée si le nombre de participants est insuffisant.

Vous vous ennuyez de votre carnet d'heures? Si vous désirez avoir en main votre carnet d'heures en version papier, celui-ci est disponible sur demande. Contactez-nous!

Services aux membres un seul numéro

1 800 363-6331

Pour vous rendre disponible à l'emploi (24 heures sur 24, partout au Québec): 1 888 598-2044



**CSN
CONSTRUCTION**

LE BÂTISSEUR

Publié par la CSN-Construction

Juin 2018

Production
Service des communications
de la CSN

Coordination
Ariane Gagné

Rédaction
Pierre Brassard, Emmanuelle-
Cynthia Foisy, Gilles Dicaire,
Maude Pepin Hallé, Ariane Gagné

Photographie
Normand Blouin, Alain
Chagnon, Michel Giroux, Maxime
Ladouceur, Louise Leblanc,
Cédric Martin

Photo de la couverture
Cédric Martin

Conception graphique
Philippe Brochard

Illustration de l'entête
Alain Reno

**Impression
et distribution**
Service des communications-CSN

Tirage
12 000 exemplaires
P.P. 40064900

[facebook.com/csnconstruction](https://www.facebook.com/csnconstruction)

Mot du président



Pierre Brassard
Président

La relance de la CSN-Construction et vous

Placer le membre au cœur des préoccupations

À l'été 2017, nous avons procédé à un diagnostic organisationnel qui nous permet aujourd'hui d'aller de l'avant et de bien assumer notre vision du droit d'association dans l'industrie de la construction.

Nous avons modifié l'ensemble de nos systèmes et de nos façons de faire afin de nous assurer que les travailleurs et travailleuses reçoivent un service de qualité dans les meilleurs délais possible.

Pour ce faire, les modifications qui s'imposaient à nos statuts et règlements ont été apportées lors de notre congrès de relance en février 2018, qui s'est déroulé sur le thème « Voir loin, visez juste avec la CSN-Construction ». Plusieurs autres changements sont survenus lors de ce congrès : abolition des syndicats régionaux, création d'associations de métiers et d'occupations, mise en place de nouvelles structures de représentation politique, de représentation par métier et occupation et de représentation par région.

Pendant ce temps, nous avons eu la chance de faire valoir notre vision de l'avenir à plusieurs personnes

de l'industrie et nous comptons sur l'adhésion de nouvelles recrues comme Jean Luc Deveaux, qui nous vient du Conseil provincial des métiers de la construction (Inter). Avec plus de 42 ans d'expérience comme avocat syndicaliste en relations de travail et 40% de victoires dans les dossiers de compétence qu'il a traités, l'expérience de Jean-Luc n'est plus à démontrer.

Nous avons procédé à la formation d'une équipe complète tout en outillant l'ensemble des intervenants afin qu'ils soient bien accompagnés dans tout le processus.

Nous lancerons sous peu de nouvelles façons de communiquer (site Web, application mobile, médias sociaux). Avec tous ces changements, nous serons toujours prêts à vous servir. Gardez l'œil ouvert sur les prochaines innovations de la CSN-Construction, car ça ne fait que commencer! ■



La relance de la CSN-Construction et les femmes

Faire aller les babines avec les bottines



Emmanuelle-Cynthia Foisy

Secrétaire-trésorière

Responsable de la condition féminine

La CSN-Construction maintient le cap sur l'importance de faire une vraie place aux femmes dans l'industrie de la construction. Mais la fédération est avant-gardiste. Lors du dernier congrès, les militants et militantes ont adopté une mesure réservant un siège aux femmes au sein de la direction de la CSN-Construction. Nous passons de la parole aux actes.

Tout en contribuant à faire l'histoire avec vous, je participerai à la défense de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses, et j'aurai aussi l'honneur de permettre aux femmes de se donner une voix au sein des différents comités ainsi que de l'industrie et du mouvement syndical.

La relance de la CSN-Construction, c'est bien plus qu'une froide réorganisation. C'est une vision moderne de la représentation syndicale. Quel que soit notre genre, nous sommes des travailleurs et travailleuses d'un secteur d'activité majeur au Québec. C'est notre choix d'y adhérer et ce choix s'inscrit dans ce que nous sommes. Sur un chantier, les femmes sont membres à part entière des équipes de travail et accomplissent les tâches qu'elles ont à exécuter avec rigueur.

La relance, c'est non seulement toute une gamme de services pour les membres, mais pour l'industrie en général. Savoir, comprendre, informer et connaître n'appartient pas qu'à une association.

Je suis fier de avoir pu représenter les travailleurs et les travailleuses de la CSN-Construction lors de la négociation de 2017. En occupant maintenant le poste de représentante politique dûment élue par un congrès, et en ayant eu le privilège de participer au diagnostic des problèmes de notre organisation et à la mise en place de la relance, j'ai la ferme conviction que tous les salarié-es en ressortiront les grands gagnants et gagnantes.

Nous avons le droit de bien gagner notre vie, et ce, en toute sécurité et sans discrimination. ■



NORMAND BLOUIN

La relance de la CSN-Construction et l'information

Pour communiquer plus efficacement



UNE LIGNE UNIQUE POUR VOS SERVICES 1 800 363-6331

Dans le souci d'être le plus efficace possible, la CSN-Construction a modifié l'ensemble de sa structure téléphonique. Nous avons ainsi aboli toutes les lignes existantes et mis en place une ligne directe et centralisée afin que vous puissiez nous joindre le plus rapidement possible.

POUR VOUS RENDRE DISPONIBLE 1 888 598-2044

Une seule ligne téléphonique a été maintenue: celle qui vous permet de modifier à toute heure de la journée votre disponibilité à l'emploi.

LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER

La CSN-Construction a mis au point une nouvelle application mobile qui vous permet de mettre à jour rapidement votre dossier, de communiquer directement avec nous, de signaler votre disponibilité ou votre non-disponibilité, d'enregistrer vos heures et de recevoir les alertes en besoin de main-d'œuvre. Avec cette application, vous recevrez une foule d'informations propre à l'industrie. **Un outil de travail indispensable. Téléchargez-la!**

LE SITE WEB

La relance de la CSN-Construction, c'est aussi la refonte de notre site Web. Visitez-le au **www.csnconstruction.qc.ca** dès le 30 mai! Vous y trouverez toute l'information qui vous concerne. Vous y serez également informé des nouvelles concernant votre fédération, de ses avancées, de ses orientations et de ses innovations. Par l'entremise du site, vous pourrez aussi communiquer directement avec vos représentants régionaux, votre directeur de métier ou d'occupation, votre conseiller en relations de travail ou vos dirigeants et dirigeantes.

Restons connectés et parlons-nous.

C'est partout, pour vous



Jean-Louis Simard

Vice-président
Institutionnel commercial
et Industriel (IC-I)

La relance de la CSN–Construction nous a amenés à faire des choix sensés pour maintenir notre efficacité auprès de tous nos membres sur l'ensemble du territoire. Ainsi, partout au Québec, et je le dis bien humblement, vous êtes entre de bonnes mains avec vos dirigeants du comité exécutif et vos directeurs de métiers. Qui plus est, nous avons divisé la province en deux afin de vous fournir des services de grande proximité soutenus par une équipe technique compétente.

À l'Est

Les membres de notre équipe en relations de travail, Benoit Boudreault-Houde, Steven Paquet et Sylvane Dumais, s'occupent en permanence des dossiers de relations de travail. Ils sont accompagnés d'Hénéri Cyr (Îles-de-la-Madeleine), de Robby Bouchard (Côte-Nord), d'Harold Thériault (Bas-Saint-Laurent/Gaspésie), de Jérôme Tremblay (Saguenay–Lac-Saint-Jean), d'Alexandre Mailhot (Québec) et de Félix Ferland (Québec et Estrie-Ouest). Aussi, vous pourrez compter sur notre équipe spéciale composée de Marie Pier Allard, Line Gagnon, Linda Christofferson-Dugré et Blandine Leblanc.

À l'Ouest

Notre équipe en relations de travail, constituée de Pamela Désourdie, d'Etienne Poitras et de Patrice Caron, se consacre aux dossiers de relations de travail.



ALAIN CHAGNON

Ils travaillent en collaboration avec une équipe de représentants régionaux pouvant vous rencontrer en tout temps: Jacques Bernier (Mauricie), Daniel Coté (Lanaudière), Daniel Charlebois (Montréal), Yanick Longtin (Montréal et Estrie Est), Carl Régimbal (Outaouais) et Yves Coutier (Abitibi-Témiscamingue). Vous pourrez également vous appuyer sur notre équipe spéciale formée de Johanne Lapointe, Marc Comby et Guylaine Loignon.

En plus, vous pouvez toujours faire appel au conseil central CSN de votre région, notamment pour les dossiers d'assurance-emploi et pour vous orienter vers la CSN–Construction. L'ensemble des services de la CSN, comme le Service juridique, et ceux de la défense des accidenté-es, des communications et de la mobilisation sont également en appui à la fédération pour que vous puissiez bénéficier de tout le soutien que vous méritez. Nous sommes là, pour vous. ■



LOUISE LEBLANC



Une première : l'équipe se forme à la relance

Du 16 au 20 avril, l'équipe de la CSN–Construction, constituée des dirigeants et de la dirigeante du comité exécutif, des directeurs de métiers, des représentants régionaux et des salarié-es était réunie au lac Beauport pour une semaine de formation intensive. L'information et les outils nécessaires leur ont été fournis afin de mener une relance efficace. Bravo!

La relance de la CSN- Construction et les conflits de compétence

Permettre aux négligé-es de se faire entendre



Jean-Luc Deveaux

Vice-président
Génie civil et voirie

La relance nous a amenés à réaliser toute l'importance de reprendre notre place non seulement durant la période de négociation, mais aussi durant toute la durée de la convention collective.

La relance, c'est la force de bâtir une équipe à la hauteur des exigences de l'industrie. En collaboration avec les différents services de la CSN, nous avons mis sur pied une équipe permettant d'intervenir adéquatement dans les différents dossiers juridiques. En effet, Émilie Bouchard (droit du travail et civil), Caroline Thibodeau (droit du travail et civil), Maude Pepin Hallé (droit du travail et civil, régimes de retraite et autres) et Etienne Poitras (droit du travail et droit pénal) viennent en appui à la fédération afin de permettre une meilleure représentation collective et individuelle devant les différents forums de l'industrie de la construction.



MAXIME LADOUCEUR

La relance, c'est aussi de constater, de décider et d'orienter. Pour la CSN-Construction, tous les travailleurs et toutes les travailleuses, ainsi que tous les métiers sont importants et méritent que nous nous y attardions avec professionnalisme. Ceci dit, nous constatons l'impact négatif des monopoles syndicaux sur les manœuvres/manœuvres spécialisés de l'industrie. La relance de la CSN-Construction, c'est permettre aux négligé-es d'avoir une voix pour les représenter. ■

NOMINATION D'ASSESEURS

Depuis janvier 2018, nous avons procédé à la nomination de quatre assesseurs CSN pour les conflits de compétence. Ted McLaren, Daniel Deblois, Richard Lepage et Normand David, tous quatre très compétents et fins connaisseurs de l'industrie de la construction, s'occuperont de ces dossiers qui, on le sait, vous tiennent à cœur. Ils sauront faire respecter les juridictions de métier ou d'occupation en vertu des conventions collectives et du règlement.

La relance de la CSN-Construction et la santé-sécurité du travail

Pour travailler en toute sécurité



Bertrand Gauthier

Vice-Président
résidentiel

Avec la relance de la CSN-Construction, nous maintenons notre orientation sans compromis concernant la sécurité sur les chantiers. Nous sommes à pied d'œuvre afin de faire les représentations nécessaires pour améliorer la prévention sur les chantiers.

De plus, à partir de 2018, nous serons plus présents sur les chantiers à risque. Notre équipe technique et politique verra à s'assurer que vous puissiez travailler dans un environnement à faible risque. Vos proches vous méritent en forme et en santé : c'est aussi ça, la conciliation famille-travail.

Aussi, nous donnerons à nos interventions en santé et sécurité une plus grande visibilité par le biais de notre nouveau site Web, de notre application mobile et de nos médias sociaux.

La démonstration de notre contribution à l'industrie n'est plus à faire. Mais nous comptons bien augmenter la cadence pour de bon afin d'être un acteur de premier plan dans toutes les sphères de ce secteur d'activité névralgique qu'est la construction. ■



MICHEL GIROUX

La nouvelle équipe de la CSN-Construction

Membres du comité exécutif



Pierre Brassard,
président



Emmanuelle-Cynthia Foisy, secrétaire-trésorière



Jean-Luc Deveaux, vice-président, génie civil et voirie



Jean-Louis Simard, vice-président, I-CI



Bertrand Gauthier, vice-président, résidentiel

Coordonnateur de la CSN-Construction



Sylvain Couture

Représentants régionaux



Jacques Bernier, Mauricie



Robby Bouchard, Côte-Nord



Daniel Charlebois, Montréal



Yves Cloutier, Abitibi



Daniel Côté, Lanaudière



Félix Ferland, Québec-Estrie



Yanik Longtin, Montréal-Estrie



Alexandre Mailhot, Québec



Carl Régimbald, Outaouais



Harold Thériault, Bas-Saint-Laurent-Gaspésie



Jérôme Tremblay, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les deux premiers directeurs provinciaux de la CSN-Construction



Hénéri Cyr, Directeur provincial des travailleurs des Îles-de-la-Madeleine



Erik Lepage, Directeur provincial des arpenteurs

Conseillères et conseillers en relations de travail



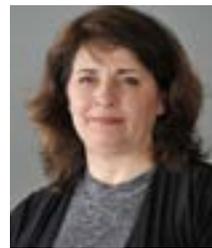
Benoit Boudreault Houde, Est



Patrice Caron, Ouest



Pamela Désourdie, Ouest



Sylvane Dumais, Est



Steven Paquet, Est



Etienne Poitras, Ouest

Trois avocates et une conseillère aux communications



Émilie Bouchard, avocate



Caroline Thibodeau, avocate



Maude Pepin Hallé, avocate



Ariane Gagné, conseillère aux communications

Employé-es de bureau



Irène Lavertu, secrétaire de direction



Guylaine Loignon, Outaouais-Ouest



Blandine Leblanc, Cap-aux-Meules



Johanne Lapointe, Montréal-Ouest



Linda Christofferson-Dugré, Québec-Est



Line Gagnon, Chicoutimi-Est



Marc Comby, Montréal-Ouest



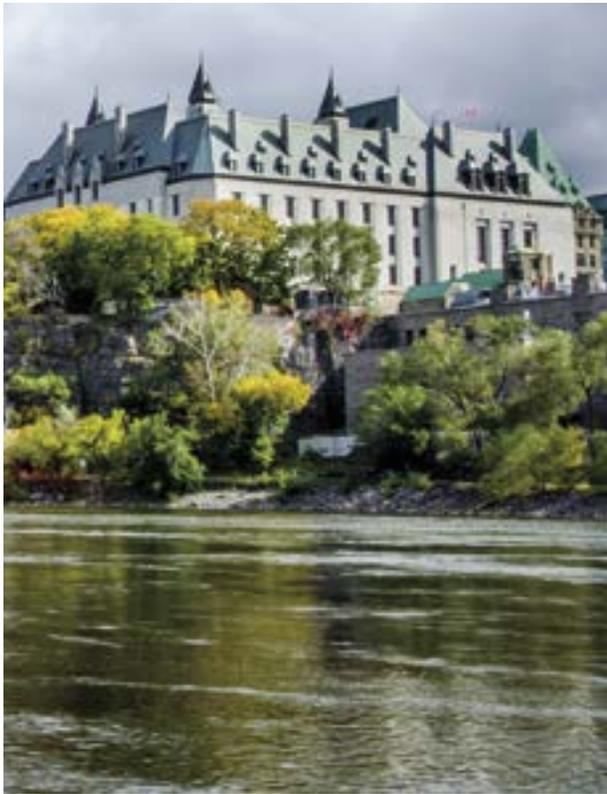
Marie-Pier Allard, Québec-Est



Pierre Chabot, secrétaire-comptable Montréal

La relance, les droits d'association, de négociation et de grève

À la défense de vos droits fondamentaux



Sylvain Couture
Coordonnateur

Il apparaissait urgent, dans le cadre de la relance de la CSN-Construction, de moderniser les structures afin d'assurer un lien efficace avec la loi R-20 et ses règlements. Ceci dit, la Cour suprême a redéfini certains éléments des relations de travail pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec. Ceux de l'industrie de la construction n'y échappent pas.

Quel que soit le choix d'allégeance du travailleur, son droit d'association est maintenant protégé par les chartes des droits et libertés. Ce qui confère des droits et des obligations aux associations représentatives. Le droit à la négociation est lui aussi protégé en vertu des chartes. Ce droit ne peut être enlevé aux travailleuses et travailleurs sans conséquence. Enfin, le droit de grève a également fait l'objet d'une décision permettant de conclure que les salarié-es de l'industrie de la construction ont droit à une protection constitutionnelle d'un nouvel ordre.

Dans le cadre de la relance de la CSN-Construction, nous travaillerons à faire valoir cette nouvelle trilogie de la Cour suprême. Que ce soit par les travaux au parlement ou par les tribunaux, il est clair dans l'esprit de la relance que les syndiqué-es de la construction ne sont pas des demi-citoyens et qu'ils doivent bénéficier des mêmes droits que l'ensemble des travailleurs et travailleuses syndiqué-es du Québec. ■



CSN
CONSTRUCTION

**Services aux membres
un seul numéro**

1 800 363-6331

Pour vous rendre disponible à l'emploi,
24 heures sur 24, partout au Québec
1 888 598-2044

**DÉCOUVREZ TOUTES
LES FORMATIONS
AUXQUELLES
VOUS AVEZ DROIT!**

FIERS FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION
ET COMPÉTENTS .COM